

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

I USD share class (les "Actions") in NB GLOBAL PRIVATE EQUITY ACCESS FUND (le "Compartiment"),
a sub-fund of **NB Alternative Funds SICAV S.A.** (le "Fonds")

Initiateur:	Neuberger Berman AIFM S.à r.l. ("Manufacturer")	ISIN: LU2496020947
Website of the Manufacturer:	https://www.nb.com/en/gb/products/private-markets-funds/global-private-equity-access-fund	
		Tel: (+352) 2786 6445

La Commission de Surveillance du Secteur Financier est responsable de la supervision de Neuberger Berman AIFM S.à r.l. en lien avec le document d'information clé (« DIC »). Ce PRIIP est agréé au Grand-Duché de Luxembourg. Neuberger Berman AIFM S.à r.l. est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Neuberger Berman AIFM S.à r.l. fait parti du groupe d'entreprises de Neuberger Berman à des fins administratives, juridiques et/ou marketing.

Ce Document d'informations clés est valable au 29 septembre 2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type: Le produit qui vous est proposé prend la forme d'Actions du Compartiment. Le Compartiment est un compartiment du Fonds, qui est une société anonyme (S.A.) constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg en tant que société d'investissement à capital variable (SICAV) et ayant le statut de fonds d'investissement alternatif au sens de la loi luxembourgeoise du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (Loi de 2013). Le Fonds est régi par la Partie II de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif (« Loi de 2010 »). La performance du Compartiment dépendra de la performance de son portefeuille, tel que décrit plus en détail dans la section « Objectifs » ci-dessous.

Échéance: Le Compartiment n'a aucune échéance fixe et l'Initiateur ne peut pas résilier unilatéralement les Actions. Le Compartiment peut être dissous à tout moment par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, conformément aux lois applicables. Si (i) la valeur nette d'inventaire totale de toutes les Actions de la catégorie d'actions est inférieure à 25,000,000 USD ou à tout autre montant déterminé par le conseil d'administration du Fonds en tant que de besoin, (ii) une situation économique ou politique quelconque constitue une raison impérieuse de liquider la catégorie d'actions, ou (iii) le conseil d'administration du Fonds estime que cela est nécessaire dans l'intérêt des actionnaires de la catégorie d'actions, le conseil d'administration du Fonds peut, à sa seule discrétion, décider de liquider la catégorie d'actions en remboursant tous les actionnaires de la catégorie d'actions. Les Actions du Compartiment offrent des droits de rachat très limités. Les Actions du Compartiment peuvent généralement être achetées ou vendues à raison d'une fréquence mensuelle.

Objectifs: L'objectif d'investissement du Compartiment consiste à chercher à générer une appréciation du capital à long terme attrayante en investissant principalement dans un portefeuille activement géré de placements en capital-investissement (« Actifs de capital-investissement »). Le Compartiment a l'intention de s'exposer aux Actifs de capital-investissement par le biais de divers types d'investissements directs et indirects, y compris, sans s'y limiter, (i) des investissements privés aux côtés de fonds de capital-investissement et d'autres promoteurs financiers, à la fois dans de nouveaux véhicules de placement et dans des sociétés de portefeuille existantes ; et (ii) des investissements dans des fonds de capital-investissement (« Fonds de portefeuille ») (a) acquis dans le cadre de transactions négociées de gré à gré auprès d'investisseurs de ces Fonds de portefeuille, (b) dans le cadre d'une transaction de restructuration d'un ou plusieurs Fonds de portefeuille incluant un ou plusieurs de ses investissements en portefeuille, et/ou (c) dans le cadre d'une émission primaire. Le Compartiment s'attachera à construire un portefeuille diversifié d'Actifs de capital-investissement au fil du temps, en évitant de s'exposer à des risques concentrés. De même, ses investissements ne seront pas limités en termes de gammes ou de types de stratégies, d'industries, de secteurs, de sociétés, d'année d'émission, de régions, d'instruments de placement ou de transactions. La stratégie d'investissement du Compartiment consiste à investir à l'échelle mondiale, sachant que la majorité des Actifs de capital-investissement seront situés en Amérique du Nord et en Europe. Le Compartiment est géré activement et les Actionnaires n'ont pas de choix discrétionnaire quant aux investissements particuliers à effectuer. Le Compartiment n'est soumis à aucune contrainte en termes d'indice de référence. Les Actions sont des actions de capitalisation, ce qui signifie que les produits d'investissement perçus par le Compartiment au titre des Actions ne seront pas distribués aux Actionnaires, mais conservés par le Compartiment et généralement réinvestis.

Le Compartiment est un compartiment du Fonds, ce qui signifie que les actifs et les passifs du Compartiment sont légalement séparés des autres compartiments du Fonds.

La performance d'un autre compartiment du Fonds n'a donc pas d'incidence sur la performance du Compartiment. Toutefois, les actifs et passifs des Actions ne sont pas séparés des actifs et passifs des autres catégories d'actions du Compartiment.

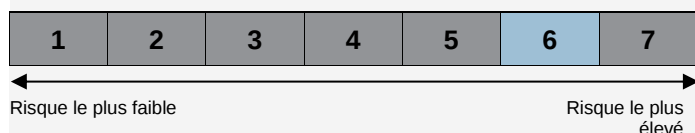
Le Compartiment peut recourir à l'effet de levier et à des techniques de couverture, ce qui peut avoir une incidence sur la performance du Compartiment.

L'Initiateur et le Compartiment ont nommé Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A (« BBH ») en tant qu'agent administratif, agent de registre et de transfert, agent domiciliataire et dépositaire du Compartiment. Vous pouvez obtenir gratuitement des exemplaires du prospectus du Fonds (le « Prospectus »), du supplément au Prospectus relatif au Compartiment (le « Supplément au Prospectus ») et des derniers rapports et comptes du Compartiment en anglais, ainsi que les derniers cours publiés des Actions et d'autres informations sur le Compartiment, auprès de BBH (l'« Agent administratif »), sis 80, Route d'Esch L-1470 Luxembourg.

Investisseurs de détail visés: Les Actions s'adressent aux investisseurs de détail éligibles qui (i) disposent de suffisamment d'expérience et de connaissances théoriques pour évaluer le risque d'investissement dans des fonds de capital-investissement; (ii) sont en mesure d'assumer des investissements dans des fonds à capital fixe illiquides; (iii) ont un horizon de placement à long terme; (iv) disposent de ressources suffisantes pour pouvoir supporter d'éventuelles pertes dans le cadre d'un investissement en Actions, étant entendu qu'une perte totale de l'investissement n'est pas à exclure; (v) ont bénéficié de conseils en investissement dispensés par des professionnels; (vi) sont disposés à supporter un niveau de risque de 6 sur 7, ce qui correspond à un risque élevé. Le montant minimum d'investissement applicable aux Actions s'élève à 2,000,000 USD.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 10 ans. Vous ne pouvez pas dénouer votre participation par anticipation.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la catégorie 6 sur 7, ce qui correspond à une catégorie de risque élevé. Cet indicateur considère que les pertes potentielles que vous pourriez subir à l'avenir se situent à un niveau élevé et des conditions de marché défavorables pourraient affecter la capacité du Compartiment à vous verser les sommes dues. Le Compartiment n'offre aucune protection contre les aléas de marché futurs et peut présenter un effet de levier important (jusqu'à 25 %), de sorte que vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Le niveau de risque associé à ce produit peut être sensiblement supérieur que ce que laisse entendre l'indicateur de risque synthétique s'il n'est pas détenu pendant toute la période de détention recommandée. Si le Compartiment n'est pas en mesure de vous payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Compartiment investira dans des actifs illiquides. Les actions du Compartiment confèrent des droits de rachat très limités et elles peuvent généralement être achetées ou vendues sur une base mensuelle (sous réserve des restrictions décrites dans le Prospectus). Les investisseurs potentiels doivent savoir que la possibilité de racheter des actions peut être suspendue si les demandes de rachat dépassent certains montants. Des commissions de rachat peuvent également s'appliquer. Le rachat intégral de toutes les participations détenues par un Actionnaire peut s'étendre sur plusieurs années. Compte tenu des caractéristiques spécifiques susmentionnées, le Compartiment ne convient pas aux investisseurs qui ont besoin de pouvoir convertir leurs investissements en liquidités.

Scénarios de performance

Le rendement que vous obtiendrez de ce produit dépend de l'évolution de la performance de marché. Les développements de marché futurs sont incertains et ne sauraient être prédits avec précision.

Les scénarios présentés correspondent à des illustrations reposant sur des rendements passés et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient connaître une évolution très différente à l'avenir.

Période de détention recommandée : 10 ans				
Investissement 10.000 USD		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Scénarios				
Minimum : Aucun rendement minimum n'est garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 383 USD	7 275 USD	5 292 USD
	Rendement annuel moyen	-6,17%	-6,17%	-6,17%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 754 USD	14 382 USD	20 684 USD
	Rendement annuel moyen	7,54%	7,54%	7,54%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 145 USD	17 192 USD	29 557 USD
	Rendement annuel moyen	11,45%	11,45%	11,45%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 476 USD	19 902 USD	39 608 USD
	Rendement annuel moyen	14,76%	14,76%	14,76%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais que vous réglez à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions indique le montant que vous pourriez recouvrer dans des situations de marché extrêmes. Ce produit ne peut pas être dénoué facilement. Les scénarios présentés ci-avant reposent sur des flux de trésorerie estimés et correspondent à des simulations fondées sur des estimations.

Que se passe-t-il si Neuberger Berman AIFM S.à r.l. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les pertes ne sont pas couvertes par un quelconque dispositif de protection ou de garantie des investisseurs.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A (le « Dépositaire ») assurera la garde des actifs du Fonds. En cas d'insolvabilité de l'Initiateur, les actifs du Fonds sous la garde du Dépositaire n'en sauront pas affectés. Toutefois, si le Dépositaire, ou quiconque agissant pour son compte, se trouve en situation d'insolvabilité, le Fonds peut être exposé à une perte financière. Cependant, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu en vertu de la loi et de la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du Fonds. En outre, le Dépositaire répondra vis-à-vis du Fonds et des investisseurs de toute perte découlant, entre autres, de sa négligence, d'une fraude ou d'un manquement intentionnel de sa part à dûment s'acquitter de ses obligations (sous réserve de certaines limitations).

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous conseille au sujet de ce produit ou qui vous le vend vous demande de payer des coûts supplémentaires. Le cas échéant, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et de l'incidence sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux indiquent les montants prélevés sur votre investissement destinés à couvrir différents types de coûts. Ces montants sont fonction du montant que vous investissez, de la durée de détention du produit et de ses performances. Les montants indiqués ici sont des illustrations fondées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles :

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit évoluerait de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Ces coûts sont présentés sous la forme d'un pourcentage du montant de souscription cumulé du Compartiment (net des rachats), estimé à USD 500 millions.
- Les frais courants incluent les commissions de gestion de l'Initiateur calculés sur la base des différents taux des commissions de gestion indiqués à la Section 6 du Supplément au Prospectus et, le cas échéant, sur la base d'une valeur nette d'inventaire prévisionnelle du Compartiment. Veuillez vous reporter au Supplément du Prospectus pour de plus amples informations sur les commissions.
- que 10 000 USD sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Coûts totaux	202 USD	1 619 USD	5 830 USD
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	2,02 %	2,02 %	2,02 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous dénouez votre position à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,47% % avant déduction des coûts et de 11,45% % après déduction des coûts.

Composition des coûts*

Coûts ponctuels		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons aucun droit de sortie pour ce produit.	0 USD
Coûts récurrents		
Commissions de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,71% de la valeur de votre investissement par an. Ces données reposent sur des estimations de coûts. Hors frais financiers éventuels.	171 USD
Coûts de transaction de portefeuille	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	7 USD
Coûts accessoires pris en compte sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et intérêts reportés	L'incidence des intérêts reportés est estimée à 1,14% de la valeur de votre investissement par an si le Compartiment évolue selon le scénario intermédiaire. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. Veuillez vous reporter au Prospectus pour de plus amples informations.	114 USD

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention minimale recommandée: 10 ans

Tout investissement dans ce produit doit être considéré dans une optique à long terme et vous devez donc être prêt à conserver votre investissement pendant une période minimale de 10 ans. Sous réserve des restrictions visées au Prospectus, il vous est possible de vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée. Des commissions de rachat peuvent s'appliquer.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous souhaitez introduire une réclamation, nous vous invitons à prendre contact par écrit avec le distributeur du Fonds ou votre conseiller, en adressant une copie à l'Agent administratif. Si vous ne faites pas appel à un distributeur ou à un conseiller, vos réclamations peuvent être adressées par écrit à l'Initiateur du Fonds, à l'adresse suivante:

Initiateur	: Neuberger Berman AIFM S.à r.l.	Administrateur	: Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
Adresse	: 9, rue du Laboratoire L-1911 Luxembourg Grand Duchy of Luxembourg	Adresse	: 80, Route d'Esch L-1470 Luxembourg Grand Duchy of Luxembourg
Contact	: (+352) 2786 6445	Contact	: (+352) 4740 661
E-mail	: nbaifmlux@nb.com	E-mail	: client.supportcenter@bbh.com

Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans ce DIC sont complétées par celles figurant dans les statuts, le dernier rapport annuel, le Prospectus ainsi que le Supplément du Prospectus, lesquels seront remis aux investisseurs de détail avant la souscription. Le DIC est disponible sur le site Internet de l'Initiateur, à l'adresse suivante : <https://www.nb.com/en/gb/products/private-markets-funds/global-private-equity-access-fund>. Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de l'Initiateur.